



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT

DURABLE

DIRECTION DE L'EAU
SOUS-DIRECTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE
LA GESTION DE L'EAU
BUREAU DE LA PREVENTION DES INONDATIONS ET DE
LA GESTION DES RIVIERES

affaire suivie par : Robert Schoen
tel : 01 42 19 12 44
fax : 01 42 19 12 35
mél : robert.schoen@ecologie.gouv.fr

K:\SDPGE\Chrono\Courriers\2004 672 PIGR RS info
marché stations hydro.doc

Paris le 4 janvier 2005

Le ministre

à

Mesdames et Messieurs les préfets
coordonnateurs de bassin (DIREN)

Mesdames et Messieurs les préfets de
région (DIREN)

objet : Marché national relatif à l'acquisition des stations hydrométriques

Dans un triple objectif de réduction des coûts, d'homogénéisation des équipements et de simplification des procédures d'achat des services, j'ai décidé de lancer une procédure de marché coordonné pour l'acquisition des stations hydrométriques destinées à équiper les réseaux de mesure hydrométrique nécessaires aux activités de surveillance des cours d'eau entrant dans les missions des DIREN et des futurs services de prévision des crues (SPC).

Une concertation avec vos services a permis de définir les spécifications techniques de ce marché et l'avis d'appel d'offres a été publié au JOUE et au BOAMP respectivement les 3 et 6 juillet 2004. Ce marché doit permettre de couvrir l'ensemble des besoins des services sur les 3 prochaines années. Les fourchettes de nombre de stations pouvant être acquises au plan national sont de 400 à 1600 unités pour les stations de type « basse consommation » faisant l'objet du lot 1 et de 300 à 1200 unités pour les stations « à fonctionnement intensif et transmission multiple » faisant l'objet du lot 2.

Après avis de la commission d'appel d'offres réunie le 22 septembre dernier, j'ai retenu pour l'ensemble des lots, l'offre de la société Paratronic, jugée économiquement la plus avantageuse. Le marché lui a été notifié le 23 décembre 2004.

La cellule des marchés publics de la direction de l'eau (SDEAGF/BAFCG) est chargée d'assister vos services dans la passation de leurs marchés locaux passés en application de la convention de prix : procédure à suivre et documents à utiliser. Elle transmettra prochainement à vos services une circulaire précisant les modalités d'acquisition des stations de mesures hydrométriques et de prestations annexes accompagnée des pièces du marché. Pour toute question d'ordre administratif, vos services peuvent s'adresser à :

josette.boucher@ecologie.gouv.fr tél : 01 42 19 22 45

marie-anne.tifeau@ecologie.gouv.fr tél : 01 42 19 21 97

Il revient au service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations (SCHAPI) de coordonner la bonne exécution de ce marché avec le soutien de l'institut national de l'environnement et des risques industriels (INERIS). A cette fin, le SCHAPI doit être destinataire de l'ensemble des correspondances entre vos services et la société Paratronic notamment de la copie de chaque marché, de chaque bon de commande, des accusés de réception du matériel et des fiches de signalisation des dysfonctionnements.

Le SCHAPI transmettra à vos services une note détaillée sur l'organisation des phases de réception et de déploiement du matériel. Ceux-ci sont priés de le tenir informé de toute éventuelle difficulté rencontrée lors de la mise en œuvre de ces opérations.

Au SCHAPI, la personne responsable du suivi de l'exécution du marché est :

jean-michel.soubeyroux@schapi.ecologie.gouv.fr tél : 05 34 63 85 59

Par ailleurs, un comité de suivi du marché, piloté par le SCHAPI et comprenant les DIREN de bassin, devra s'assurer du bon déroulement de l'opération. Il examinera selon un rythme semestriel l'état des commandes passées par les services, les difficultés techniques et administratives rencontrées et proposera les mesures d'accompagnement nécessaires. Ce comité rendra compte au directeur de l'eau de l'état d'avancement du marché.

Le directeur de l'eau

Pascal BERTEAUD

Copies :

MM. les chefs de service appelés à exercer les fonctions de service de prévision des crues (SPC)

DE/SCHAPI

DE/SIE

DE/SDATDCP/BSDPPE

DE/SDDEAGF/BAFCG

INERIS, BP 2, 60550 Verneuil-en-Halatte, à l'attention de C. Josserand